



Par SDÉ, courriel et messenger

Le 25 septembre 2019

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées
Votre dossier R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT

Chère consoeur,

Dans sa décision D-2019-106, la Régie demandait au Coordonnateur de soumettre ses commentaires quant à la possibilité d'intégrer à l'Annexe Québec de la norme PRC-024-2 la courbe de tenue en surtension de la norme PRC-024-1 (Annexe Québec) actuellement en vigueur comme alternative à l'exemption proposée pour RTA, jusqu'à ce que la formation au dossier R-4015-2017 Phase 2 termine l'examen de cet aspect dans la phase présentement suspendue. Le Coordonnateur dépose ses commentaires à la pièce **HQCF-6, document 1**, ainsi qu'une liste de pièces révisée.

Vous recevrez les originaux dans les meilleurs délais.

Veillez recevoir, chère consoeur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)